

c'est que les deux parris si contraires sur tous le reste, se réunissent en ce point.

D'un côté ceux qui veulent abuser de la Constitution, se revoltent contre des interprétations, qui renferment une Doctrine contraire à celle qu'ils voudroient établir, ils disent que ces interprétations ne sont que les pensées & les opinions particulieres des Evêques, & que n'étant pas émanés de la même autorité que la Constitution, on doit y avoir d'autant moins d'égard, qu'elles sont contraires à la Lettre de la Bulle, qui est l'unique regle à laquelle il faut s'attacher.

D'un autre côté ceux qui sont le plus alarmés de la Constitution, quoi que contents de la Doctrine contenue dans quelques-unes des explications dictées par les Evêques, prétendent comme les premiers, qu'on ne peut concilier ces interprétations avec le texte même de la Bulle, & les plus moderés soutiennent aussi que s'agissant de donner la véritable intelligence d'une Bulle, c'est à l'Auteur même de la Bulle qu'il faut recourir pour en fixer le sens, & que l'on doit d'autant plus s'attacher à cette voye, que toute la suite de l'histoire Ecclesiastique fait voir que plusieurs Saints Evêques, & très zelés pour la gloire du St. Siege, ont eu souvent recours à vos Predecesseurs en semblables occasions, & que loin de leur déplaire, ils en ont reçûs des loüanges & des réponses favorables.

Telle est donc très St. Pere la véritable situation de mon Diocese, telle est la disposition des esprits de ce grand Royaume. Tous ceux qui voyent ce qui y passe, savent qu'il n'y a rien d'évagé, dans le compte que j'en rends